

# NOU[S]VELLES

ÉDITO [1] – MON JOB AU CSP [2-3] – ACTU [3] – BRÈVES [4] – AGENDA [4]



## (ÉDITO)

Avec son service de consultation conjugale et familiale, le CSP apporte une aide qui se fonde sur une pratique éthique, c'est-à-dire bienveillante et respectueuse, soucieuse des valeurs des personnes, attentive à l'environnement familial. Ce soutien s'adresse à toute personne, sans distinction d'état civil, de confession ou d'orientation sexuelle, rencontrant des difficultés dans sa relation avec son partenaire. Le conseil conjugal propose un travail d'ordre psychologique, avec une approche institutionnelle qui se nourrit de la diversité des champs d'intervention du CSP. Depuis le début de cette année, le Service de consultation conjugale de la FAS a cessé son activité, son financement n'étant plus garanti par le canton. Le CSP se retrouve ainsi être le seul acteur dans le canton dans le domaine du conseil au couple et à la famille de type généraliste. Nous avons à cœur de maintenir cette prestation subventionnée par le canton. Pour faire face aux demandes en augmentation, des discussions sont en cours avec le canton de Neuchâtel, un premier pas ayant été fait par un financement complémentaire qui nous permettra d'augmenter la dotation en personnel de 0,2 EPT. Convaincu de l'utilité de cette prestation, nous devons la consolider en développant la collaboration au sein du couple Etat de Neuchâtel - CSP!

Pierre Borer, directeur du CSP du canton de Neuchâtel

## 1 MON JOB AU CSP

**Arrivée en 1988, Anne Bersot-Payrard fête cette année « ses noces de perle », soit 30 ans d'aventures sociales avec le CSP! Une bonne et belle raison de demander à notre perle de s'ouvrir au travers de cette rubrique.**



Trente années de bons et loyaux services au sein du CSP... Je surprends le regard étonné, parfois un brin suspect de mon entourage, me demandant, droit dans les yeux, comment pouvait-il se faire que je n'aie jamais eu envie d'aller voir ailleurs?

Eh bien sincèrement non! Jusqu'à ce jour, je n'ai jamais été tentée d'aller voir dans d'autres services sociaux si, éventuellement, le travail d'assistante sociale (AS) y était plus vert que celui du CSP!

Il faut dire que mon travail a tellement évolué, se transformant tout autant, que je pourrais imaginer avoir travaillé dans différents services ou institutions.

Fin des années 80, j'étais AS du secteur polyvalent et mon travail, de ce que je me souviens, consistait, plus fréquemment qu'aujourd'hui, à un accompagnement psychosocial des personnes qui

sollicitaient le CSP. Je me déplaçais régulièrement au domicile des clients. Je me souviens notamment avoir accompagné un collègue au domicile d'une petite grand-maman qui ne voyait plus grand-chose et qui nous avait offert un café bouilli sur son poêle à bois, servi dans des tasses qui n'avaient pas dû être lavées depuis des lustres! Les années passant, il y eut moins de déplacements au domicile des clients. Ce sont eux qui devaient venir à nos bureaux dans la mesure du possible. Il fallait se montrer plus « professionnel », ce qui semblait moins compatible avec l'accompagnement psychosocial... La direction d'alors souhaitait voir évoluer l'image et le rôle de l'AS, en un professionnel de l'action sociale et du désendettement.

Petit à petit, je me suis formée au désendettement, au sein d'une équipe grandissante, toujours soudée. Le travail, s'est densifié petit à petit, les heures de travail pas toujours comptées, mais effectuées au sein d'une équipe de collègues qui portent, soutiennent et qui m'ont permis de presque tout affronter, tout partager!

Faire partie d'une équipe a toujours été pour moi un de mes premiers critères de choix professionnels et je considère cette appartenance comme une plus-value offerte par le CSP et un atout majeur à l'intérêt de mon travail, qui ne s'est d'ailleurs jamais démenti durant ces 30 années d'activités.

J'ai toujours apprécié les conditions de travail au sein du CSP ainsi que les valeurs défendues auxquelles j'adhère pleinement. J'ai de plus la chance et le privilège de pouvoir organiser, quasi l'entier de mon travail à ma convenance et cela comble mon esprit d'indépendance! Pourtant, impossible aujourd'hui de pouvoir accomplir mon travail d'AS sans le soutien et l'étroite collaboration, de mes collègues juristes, ou de celles des secteurs administratifs et financiers et j'en profite, parfois en abuse pleinement!

Alors au fil de toutes ces années, mes chères et chers collègues sont souvent devenus bien plus que des collègues!

Petit inconvénient, par contre, à être devenue une « ancêtre » du CSP, c'est que je ne compte plus les départs regrettés et chargés émotionnellement, tant j'ai pu partager avec ces collègues, au niveau professionnel d'abord mais aussi et finalement au niveau des étapes de vie privée, mariage, enfants, parents,... Ces années n'ont fait que renforcer et transformer les liens professionnels déjà existants. Mon travail, géré à la fois de manière individuelle dans mon bureau mais aussi en équipe, grâce au soutien et à la contribution de mes collègues, en est que plus varié, enrichissant et certainement efficace.

Il en va de même avec les personnes qui s'adressent au CSP pour la première fois et à qui l'on propose d'abord un Accueil Collectif, suivi, en général d'un accompagnement individualisé.

En parallèle au désendettement, j'ai aussi eu l'opportunité de me former au travail social de groupes et d'expérimenter le travail collectif dont ont découlé, il y a juste 10 ans, les Accueils Collectifs. Depuis 2004, il y a eu aussi la mise en place de notre programme de prévention à l'endettement des jeunes que je coordonne en duo et en étroite collaboration avec mes collègues.

Je me forme actuellement au DPA, Développement du Pouvoir d'Agir, et je réalise, en écrivant ces quelques lignes, que c'est encore une richesse du CSP, qui s'est toujours montré à l'écoute de ses collaborateurs, ouvert à des projets de formation, disposé à explorer et expérimenter de nouvelles manières d'envisager le travail social ou à miser sur la prévention. C'est ainsi que je travaille aujourd'hui dans des domaines aussi variés. Mais le moteur qui m'anime par-dessus tout dans l'exercice de

mon métier et dont je ne me lasse pas, c'est l'accueil inconditionnel des personnes qui s'adressent au CSP. J'aime par-dessus-tout, l'Humain et l'accompagnement qu'il m'est permis de proposer à chaque personne qui s'adresse au CSP, en lien avec mon secteur, prévention et désendettement. Le bout de chemin que l'on sera amené à faire ensemble, quel qu'il

soit, continue de nourrir ma motivation. Mon envie de travailler en tant qu'assistante sociale, avec des jeunes, des moins jeunes ou des préretraités, reste intacte.

Dans ces conditions, comment ne pas imaginer poursuivre mon activité au CSP encore quelques années?! Même si je sens que la relève est bien là; de jeunes et dynamiques collègues prennent

leurs marques et se font gentiment une place au sein de l'équipe, c'est ça encore pour moi une force du CSP, son esprit d'ouverture et de confiance en l'avenir.

Alors mon tour viendra aussi tout naturellement de céder la place et de faire mes adieux au CSP mais sans le moindre regret, non plus, du moins je l'espère!

**Anne Bersot-Payraud**

## [ACTU] AIDE D'URGENCE, DIRECTE ET CONCRÈTE

### Eviter l'engrenage de l'endettement

Pouvoir payer directement dans les 24h une facture en retard de CHF 82.-, 167.- ou 243.- permet à chaque fois de soulager concrètement une personne ou une famille et de lui permettre de réinvestir sa situation financière difficile. Comme Madame, aide-soignante, veuve et en arrêt maladie. Bien qu'aguerrie par la vie et ayant déjà connu les dettes, en s'adressant au secteur social prévention et désendettement du CSP elle veut justement éviter le piège de laisser en souffrance quelques mensualités de caisse maladie ou des décomptes de prestations de cette même caisse. Elle a déjà établi elle-même un arrangement avec son assurance, mais après analyse de son budget nous constatons que les mensualités sont pour le moment au-dessus de ses moyens. BUDGET DES AUTRES va alors lui permettre de régler le premier arrangement dans les temps et sans que sa facture de télécommunications n'en pâtisse parallèlement! Cette injection de CHF 150.- va aussi renforcer l'implication de notre service. La situation de Madame sera revue plus globalement, plus calmement et plus sérieusement. Ainsi, les circonstances du passé ne devraient plus fatalement à nouveau obstruer son proche avenir.

### Reprendre du courage pour l'avenir

Une autre illustration d'aide apportée par BUDGET DES AUTRES est la situation de Monsieur X et de sa compagne. Monsieur X a des dettes et une saisie sur son revenu. Il est en incapacité de travail et en attente d'une décision de l'AI. Sa conjointe est également en incapacité de travail. Cette dernière ne bénéficie d'aucun revenu et n'a pas droit à l'aide sociale. Le couple vit donc sur l'argent que l'Office des poursuites laisse à Monsieur. Tous les deux ont plusieurs rendez-vous médicaux par semaine à honorer et cela représente beaucoup de déplacements et de frais. Le revenu de Monsieur leur permettant difficilement d'assumer toutes leurs charges, le couple a pris du retard, notamment dans le paiement des factures d'électricité. Ici, l'aide apportée par BUDGET DES AUTRES a permis de payer les factures d'électricités en retard et d'éviter une coupure de courant. Ce don a permis au couple de reprendre du courage pour l'avenir.

**Noémie Kühner et  
Frédéric Jakob**



**FAITES UN DON POUR  
LE FONDS BUDGET  
DES AUTRES.**

**AIDE D'URGENCE, DIRECTE ET CONCRÈTE**

**CCP 12-598762-6**

**CSP**  
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

**(BRÈVES)****PROGRAMME MYCONNECTION**

Depuis novembre 2017, le programme ECHELLE du CSP s'est vu confier, par le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO), le pilotage opérationnel du programme MyConnection. Concrètement, il s'agit de soutenir de jeunes migrants (16-25 ans) arrivés tardivement en Suisse dans leurs recherches de places d'apprentissage et de poursuivre ensuite l'accompagnement de ces jeunes durant leurs premières années de formation (CFC ou AFP), tout ceci dans une logique de travail en réseau (formateurs pour du soutien individuel en français et maths, écoles professionnelles, entreprises formatrices, réseau social du jeune, etc.)

**MODIFICATION DE LA LOI SUR LES ÉTRANGERS**

En 2019, la nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration ainsi que ses ordonnances d'application entreront en vigueur. Les autorisations de séjour pourront notamment être liées à une convention d'intégration précisant les objectifs à atteindre par l'étranger. Par ailleurs si les critères d'intégration ne sont pas remplis, l'étranger pourra voir son autorisation d'établissement (permis C),

remplacée par une autorisation de séjour (permis B). Actuellement le permis C d'un étranger qui réside en Suisse depuis plus de 15 ans ne peut pas être révoqué au seul motif que l'étranger est dépendant de l'aide sociale. Avec la nouvelle loi, tel ne sera plus le cas et le permis C pourra être rétrogradé en permis B en cas de dépendance à l'aide sociale, même après plus de 15 ans de résidence en Suisse.

**NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À LA JOLIETTE**

La centrale téléphonique de la Joliette a rendu l'âme après 21 ans de bons et loyaux services. Désormais, le secteur insertion de la Joliette est doté d'une ligne téléphonique IP avec un nouveau numéro de téléphone valable dès maintenant : **032 886 91 60**.

Les bureaux du CSP de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds bénéficieront aussi de la technologie IP, avec un nouveau numéro de téléphone qui entrera en fonction début 2019. A suivre.

**BÉNÉVOLE DANS UNE BOUTIQUE DU CSP**, ça vous tente? Tri et vente d'habits et de matériel seconde main, vente de meubles, pour nos boutiques de La Chaux-de-

Fonds (Puits 1) et de Neuchâtel (Sablons 48). Rappelons que le produit des ventes contribue au financement des activités sociales du CSP. Contactez-nous! Tél. La Chaux-de-Fonds 032 967 99 70 / Tél. Neuchâtel 032 722 19 60.

**LES PRIMES LAMAL 2019** des jeunes de 19 à 25 ans baissent!

Mais les GSR (Guichet sociaux régionaux) restent la porte d'entrée pour évaluer chaque année le droit aux subsides de cette catégorie d'âge.

**EN TOUT TEMPS**, si votre situation financière et/ou familiale se modifie ou si l'un de vos enfants termine ses études en cours d'année, n'oubliez pas d'en informer immédiatement l'Office de perception, afin que vos tranches d'impôt courantes soient recalculées et réadaptées en fonction de la nouvelle situation.

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE COUPLE ET FAMILLE DE L'ARC JURASSIEN**

Des conseillers conjugaux sont à votre écoute du lundi au jeudi de 12h30 à 14h00 au no de téléphone 0840 420 420 (tarif local). Une prestation offerte par Caritas Jura et les CSP de Berne-Jura et Neuchâtel ([www.permanencecouplefamille.ch](http://www.permanencecouplefamille.ch)).

**(CONTACTS)****CSP NEUCHÂTEL**

Rue des Parcs 11, case postale 2002 Neuchâtel 2  
032 722 19 60  
[csp.neuchatel@ne.ch](mailto:csp.neuchatel@ne.ch)

**CSP LA CHAUX-DE-FONDS**

Rue du Temple-Allemand 23  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 967 99 70  
[csp.cdf@ne.ch](mailto:csp.cdf@ne.ch) - [www.csp.ch](http://www.csp.ch)

**CCP 20-4713-9**

**IBAN CH37 0900 0000 2000 4713 9**

**BOUTIQUE NEUCHÂTEL**

La Grande Puce  
Rue des Sablons 48  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

**BOUTIQUE LA CHAUX-DE-FONDS**

Le Vieux Puits  
Rue du Puits 1  
Lundi au vendredi de 14h00 à 18h30

**BROCANTE LA JONCHÈRE**

Mercredi de 14h00 à 17h00  
Samedi de 09h00 à 12h00

**RAMASSAGE À DOMICILE (gratuit) DÉBARRAS D'APPARTEMENTS (sur devis)**

Neuchâtel, 032 722 19 60  
La Chaux-de-Fonds, 032 967 99 70

**(IMPRESSUM)****ÉDITION NEUCHÂTEL****Editeur responsable**

Centre social protestant  
Neuchâtel  
Rue du Temple-Allemand 23  
2300 La Chaux-de-Fonds  
032 967 99 70  
[csp.cdf@ne.ch](mailto:csp.cdf@ne.ch)

**Impression**

Imprimerie de l'Ouest SA  
Cormondrèche

**Ont collaboré à ce numéro**

Anne Bersot-Payrard, Crystal Dufaux Hess, Laure Godat, Frédéric Jakob, Noémie Kühner, Carine Tacchella Perret

**Photos**

CSP, Fotolia

**Conception**

Buxum-communication.ch

**Rédaction et réalisation**

Pierre Borer, Olivier Salvi

**(AGENDA)****DÉCEMBRE 2018****FERMETURE DE FIN D'ANNÉE**

Si l'équipe du CSP s'efforce de construire des ponts tout au long de l'année, les fêtes de Noël et de Nouvel An sont l'occasion de faire le pont!

Nos bureaux seront ainsi fermés du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019. Reprise le 3 janvier. Merci de votre compréhension.

**ANNÉE 2019**

**55e** anniversaire du CSP du canton de Neuchâtel. Nous espérons que nos fidèles lecteurs et donateurs continueront de nous recevoir... cinq sur cinq!

**JANVIER 2019**

Fermeture provisoire de la brocante du CSP de la Jonchère située dans la grange de la Joliette. Des travaux importants de rénovation-transformation seront effectués durant le premier semestre 2019. La nouvelle boutique seconde main de la Joliette sera à découvrir dès septembre.

**FÉVRIER – MARS 2019**

« Remplir ma déclaration d'impôt 2018 ». Des séances pour aider chacun à remplir sa déclaration d'impôt seront organisées par le CSP en février et mars 2019 à La Chaux-de-Fonds. Les dates de ces séances seront communiquées sur notre site internet dès février 2019.



Imprimé sur papier respectant l'environnement, certifié aux normes FSC (gestion durable des forêts)